



## PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL

### VOLET EXTERNE

#### OBJECTIF STRATEGIQUE 1 :

*Construire une Commune – service public - accueillante, au service de ses habitants, à l'écoute des besoins de chacun : jeunes, âgés, actifs ou allocataires divers.*

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1 :** agir avec équité dans l'intérêt général et ainsi accorder une attention particulière à tous, jeunes ou âgé, personne souhaitant développer son activité ou à la recherche d'un emploi, public précarisé.

**ACTION 1 :** mise à disposition d'outils performants aux membres de l'équipe communale pour effectuer leurs tâches dans les meilleures conditions (voir VOLET INTERNE).

**ACTION 2 :** réalisation d'un cadastre des voiries et d'un tableau récapitulatif des investissements réalisés et projetés.

**ACTION 3 :** réalisation d'un cadastre des biens meubles et immeubles, dont les cimetières.

**ACTION 4 :** créer un tableau reprenant les différentes infrastructures communales, dont le bâtiment de la Police de proximité.

**ACTION 5 :** création d'un nouvel échevinat de l'Intégration et de l'Inclusion, attentif à répondre aux demandes des personnes à besoins spécifiques.

**ACTION 6 :** conservation d'une offre suffisante de places d'accueil de la petite enfance.

**ACTION 7 :** organisation d'actions spécifiques du Conseil communal des enfants en collaboration avec les écoles.

**ACTION 8 :** regroupement des implantations de l'école de Natoye par la construction de l'extension Chaussée de Namur.

**ACTION 9 :** aménagement de la cour et de classes complémentaires dans l'annexe de l'école de Hamois (Barrière d'Hubinne).

**ACTION 10 :** évaluation de la gestion administrative des repas scolaire.

**ACTION 11 :** évaluation de l'organisation de l'ATL.

**ACTION 12** : promotion dans les écoles du sport, de l'éveil à la culture, de la sensibilisation à mobilité douce (vélobus-pédibus) et du recours à l'alimentation saine et locale.

**ACTION 13** : proposition des stages spécifiques pour les adolescents pendant les vacances scolaires.

**ACTION 14** : établissement d'un PCS afin d'aider et accompagner les personnes isolées, en rupture avec la société ou victime d'accidents de la vie (CPAS).

**ACTION 15** : mise en place d'activités intergénérationnelles et de services ciblés à destination des différentes générations des aînés.

## **OBJECTIF STRATEGIQUE 2 :**

*Construire une Commune dynamique, ouverte aux changements pour relever les défis futurs.*

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1** : transformer la Commune en Hamois 4.0 « smart rurality ».

**ACTION 1** : sélection d'outils et programmes spécifiques afin de permettre un travail efficient.

**ACTION 2** : revue des différents canaux de communication, dont le bulletin communal.

**ACTION 3** : placement d'une borne accessible aux citoyens pour un accès aisé aux différents documents téléchargeables.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 2** : développement de l'emploi de proximité grâce à l'entrepreneuriat et le commerce local.

**ACTION 1** : accompagnement des entreprises avec le BEP pour faciliter leur installation en les informant des possibilités existantes au sein de la zone artisanale de Natoye et de l'extension du zoning de Biron.

**ACTION 2** : encouragement de la visibilité des commerces « on line ».

**ACTION 3** : vente de terrains communaux dans le cadre de l'agrandissement du parc artisanal Natoye

**OBJECTIF OPERATIONNEL 3** : renforcer l'attractivité touristique de la Commune.

**ACTION 1** : mise en valeur du patrimoine bâti et naturel.

**ACTION 2** : collaboration avec les fabriques d'église afin de préserver le patrimoine culturel communal.

**ACTION 3** : révision des circuits de promenades en améliorant leur balisage et en multipliant les panneaux didactiques.

**ACTION 4** : concrétisation du projet touristique « sentiers d'art ».

**ACTION 5** : aménagement de 2 zones de détente le long du Ravel.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : pérenniser la mémoire du passé.**

**ACTION 1** : perpétuation de la culture « pour tous et par tous » au travers d'une politique événementielle novatrice avec des partenaires tels La Maison de la Mémoire.

**ACTION 2** : mise en place de boîtes à livres dans les différents villages.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : favoriser l'accès au logement, droit fondamental.**

**ACTION 1** : construction de structures intergénérationnelles et spécifiques aux aînés au sein de deux pôles principaux situés à Hamois, rue d'Achet et à Natoye, sur l'Esplanade des 4 vents.

**ACTION 2** : vente de terrains communaux destinés à l'habitat rue de la Gozée à Natoye.

**ACTION 3** : Quatre nouveaux logements publics à Hamois, rue Sainte Barbe gérés par le Foyer Cinacien.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 6 : permettre aux habitants et activités diverses de cohabiter grâce à l'aménagement du territoire.**

**ACTION 1** : attention portée sur un juste équilibre entre la liberté architecturale, l'efficacité énergétique et l'intégration optimale du bâti dans son milieu.

**ACTION 2** : dégagement de moyens récurrents pour l'entretien des voiries privilégiant la rénovation ciblée comprenant égouttage et mobilité douce (PIC 2019-2021 : rue d'Alvaux, rue Chant d'Oiseaux et rue Roi Baudoin).

**ACTION 3** : concrétisation de la liaison Achet- Hamois en voie lente, premier maillon vers le RAVEL.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 7 : préserver notre environnement.**

**ACTION 1** : sensibilisation de tous les intervenants aux bonnes pratiques de protection de celui-ci.

**ACTION 2** : amélioration de l'épuration par des équipements spécifiques dans les bâtiments communaux et par l'information aux citoyens.

**ACTION 3** : sensibilisation pour améliorer la qualité de l'eau du Bocq avec le concours du contrat rivière.

**ACTION 4** : encouragement des actions citoyennes pour la propreté publique.

**ACTION 5** : répression des incivilités par l'infliction d'amendes administratives.

**ACTION 6** : fleurissement de l'entité.

**ACTION 7** : attention particulière pour les cimetières au niveau environnement et aménagements spécifiques.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 8** : tendre vers une diminution maximale des déchets.

**ACTION 1** : amplification du tri des déchets par la mise en place de poubelles sélectives dans tous les bâtiments publics.

**ACTION 2** : généralisation de l'accès aux poubelles jaunes pour les habitants le souhaitant.

**ACTION 3** : installation de bulles enterrées.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 9** : construire un plan d'actions en faveur de l'énergie durable complémentairement à la démarche POLLEC 3.

**ACTION 1** : amélioration de l'enveloppe extérieur des bâtiments publics par l'isolation.

**ACTION 2** : placement de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

**ACTION 3** : placement éclairage intelligent.

**ACTION 4** : optimalisation du rendement des moyens de production de chaleur.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE 3 :**

*Construire une Commune conviviale où il fait bon vivre, grandir, s'épanouir et vieillir.*

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1** : favoriser les échanges et renforcer les liens sociaux dans les villages en luttant contre le risque de « villages dortoirs ».

**ACTION 1** : soutien des associations/clubs et de leurs nombreux bénévoles en suscitant la collaboration entre les différents acteurs de terrain.

**ACTION 2** : organisation d'une journée des associations.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : promouvoir une politique sportive pour tous et définir les investissements nécessaires aux clubs/associations.**

**ACTION 1 :** rénover les vestiaires du centre sportif de Natoye.

**ACTION 2 :** rénover le bâtiment mis à disposition du RFC Football de Natoye.

**ACTION 3 :** améliorer les infrastructures du RCS Football de Schaltin.

**ACTION 4 :** étendre la Plaine d'Hubinne et augmenter la capacité.

**ACTION 5 :** en collaboration avec la RCA, promouvoir la pratique du sport et informer les clubs des évolutions des aides et obligations.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : maintenir des espaces de rencontre et de convivialité dans les villages grâce aux infrastructures de quartier.**

**ACTION 1 :** aménagement de la Place d'Emptinne et de ses abords.

**ACTION 2 :** aménagement de la plaine de jeux de Mohiville (plaine Eugénie).

**ACTION 3 :** aménagement de l'espace à la source du Bocq à Scy.

**ACTION 4 :** aménagement de la Place de la Grette à Natoye.

**ACTION 5 :** réaménagement du centre de Schaltin.

**ACTION 6 :** rénovation de la salle d'Achet.

**ACTION 7 :** rénovation du site de la Boverie et de l'Office de la Culture à Hamois.

**ACTION 8 :** Amélioration des équipements récréatifs dans les villages.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : encourager la mobilité douce et les alternatives à la voiture.**

**ACTION 1 :** favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux.

**ACTION 2 :** promouvoir le covoiturage avec le soutien de la CCATM.

**ACTION 3 :** vélobus, pédibus et actions pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes.

**OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : faire de la sécurité une priorité essentielle.**

**ACTION 1 :** mise en place, avec le concours de la Police, d'aménagements de sécurité routière adaptés pour ralentir la vitesse des véhicules dans les zones sensibles.

**ACTION 2 :** renforcer la collaboration avec la Police.

**ACTION 3** : porter une attention au respect des délais d'intervention des services de secours DINAPHI.

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE 4 :**

*Construire une gestion communale intégrant bonne gouvernance et participation.*

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1** : gérer les finances communales avec rigueur et optimiser la recherche de financement pour relever les différents défis ainsi que pour réaliser les investissements pertinents tout en évitant une augmentation des additionnels communaux.

**ACTION 1** : mise en place du PST pour définir au mieux la cohérence et l'opportunité des politiques locales développées.

**ACTION 2** : accentuation des synergies internes et externes et mise en commun de bonnes pratiques et d'outils adaptés (voir VOLET INTERNE).

**ACTION 3** : évolution du modèle managérial vers un leadership innovant grâce au principe de probité, à une analyse critique argumentée, à une gestion par objectifs du PST.

**ACTION 4** : solliciter l'avis de la population par le biais des commissions consultatives : CLDR... et organiser des réunions d'information avec les habitants dans le cadre de l'étude des grands projets d'investissements.